



CONSULTATION | COMMUNICATION 2015

L'association Bois des Alpes recherche une agence de communication pour l'accompagner dans le développement de sa certification

La filière bois alpine fait face à un contexte nouveau où des enjeux d'ordre économiques, réglementaires et environnementaux peuvent à terme fortement fragiliser la filière et le dynamisme des territoires locaux.

La démarche Bois des Alpes vise à augmenter l'utilisation des bois alpins dans la construction à travers la mise en place d'un outil, la certification de produits et services Bois des Alpes.

Cette certification apporte une garantie de qualité des produits bois construction et un service exemplaire en termes de développement durable.

Pour capter de nouvelles parts de marché - augmenter le nombre d'entreprises certifiées pour constituer un réseau de compétences, reconnaître le potentiel des bois alpins pour les mobiliser davantage et mieux, s'adjoindre la confiance des prescripteurs (maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre), faire adhérer de nouveaux membres, et en finalité faire croître le nombre de projets en bois certifié Bois des Alpes - l'association Bois des Alpes a décidé de développer de manière significative sa communication en l'externalisant auprès d'une agence spécialisée.

Globalement la mission de communication sera de répondre à ces attentes selon le mode opératoire suivant :

- **définir une stratégie de communication prenant appui sur l'étude de marketing réalisée en 2011,**
- **la mettre en œuvre pour toucher au plus près le public cible (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises) selon un programme évolutif, qui en premier lieu, devra poursuivre des actions partiellement engagées, ou en vue.**

Ainsi, pour l'année 2015 le plan d'actions proposé par l'agence partenaire devra satisfaire aux objectifs stratégiques :

- multiplier les conventions de partenariat
- augmenter la lisibilité de Bois des Alpes
- valoriser les membres Bois des Alpes
- ouvrir des coopérations internationales
- affirmer l'identité Bois des Alpes

Le prestataire devra avoir une connaissance approfondie de la filière bois, si possible locale.

Le marché s'étend sur une prestation annuelle équivalente à 120 jours.

Date limite de remise des offres : 05/01/2015

Pour plus d'informations, merci de contacter l'association : f.portier@boisdesalpes.net